

Département : 21

Aire d'étude : NOLAY

Commune : LA ROCHEPOT

Dénomination : **CROIX DE CIMETIERE (no 2)**

~~1000~~ 1A00061417

---

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0778160 Y = 0220220

Cadastre : 1951 B1 57, DANS LE CIMETIERE NON INVENTORIE

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

---

#### **HISTORIQUE**

CROIX EXECUTEE AU DEBUT DU 19E SIECLE, COURONNAIT, SELON LA TRADITION LOCALE, L'ANCIENNE GRILLE D'ENTREE DU CIMETIERE ; ACTUELLEMENT DEPOSEE DANS LE CIMETIERE.

#### **DESCRIPTION**

SITUATION : EN VILLAGE

#### MATERIAUX

Gros oeuvre : FER

#### STRUCTURE

Dimensions (en cm) : H = 235 LA = 110

#### DECOR

Technique : FERRONNERIE

Représentation : SYMBOLE CHRETIEN:COEUR ENFLAMME,COURONNE D'EPINES

21  
n° département

LA ROCHEPOT  
commune



Village, en dépôt dans le cimetière

Beaune

adresse ou lieu-dit  
Nolay

arrondissement

canton

CROIX DE CIMETIERE 2  
dénomination et titre de l'œuvre

~~33.05~~  
matricule

Repérage

Carte I.G.N. échelle : 1/25000 feuille : Chagny 1-2

Lambert : II X 778.16  
étendu Y 2220.22

Cadastre année : 1951 section : B - 1  
année : section :

parcelle : 57  
parcelle :

Propriétaire : commune

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation : bon état ; rouille.

Dossier établi le : juillet 1979 par B. Lauvergeon  
revu le : par

Matériaux et techniques :

- fer forgé riveté.
- feuilles de cuivre embouties et soudées (coeur).

Dimensions :

H = 2,35 m.  
L = 1,10 m.  
H (coeur) = 0,41 m.

Datation :

début du XIXe siècle.

Observations :

Cette croix est actuellement déposée contre le mur antérieur de l'enceinte du cimetière ; selon la tradition locale, elle en couronnait l'ancienne grille d'entrée.

Pl. I - Localisation.

Extrait du plan cadastral au 1:1000e, section B1 de 1988.





